

d'innappréciables matériaux, la plupart inédits, pour l'édification de tels historiques de cantons.

L'organisation de territoires en cantons, depuis le début jusqu'avant la dernière décade, porta successivement sur les régions appelées : cantons de l'Est, Vallée du St-Laurent, Outaouais, Gaspésie, Saguenay-Lac-St-Jean, Matapédia-Matane, au fur et à mesure que les gouvernements contribuaient à l'ouverture des grandes voies de colonisation et à la construction des chemins de fer.

Mais depuis quelques années, à raison de la construction du Transcontinental National, le travail du ministère des Terres et Forêts, dans l'organisation des territoires en cantons, a dû être dirigé vers la région du St-Maurice et la zone argileuse de l'Abitibi, jusqu'au 49ème parallèle de latitude.

L'honorable M. Jules Allard, qui préside actuellement à ce ministère, n'a pas cessé depuis quatre ans, en homme clairvoyant et d'action, de faire converger les travaux des arpenteurs, des ingénieurs forestiers, et des explorateurs de tous genres, vers ces régions du Nord, "régions, écrivait Arthur Buies, dès 1889, aux "proportions colossales et jusqu'ici impénétrables, Nord immense, superbe Nord, espoir, grandeur, force et gloire future "de notre patrie."

Québec, 8 février, 1913.

F. X. FAFARD,

A. G. & A. F.

---